

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



93^e séance – jeudi le 13 janvier 2011

Salle des comités, 2^e étage – 18h
Maison du citoyen 25 rue Laurier



Procès Verbal

Présents

M. Alain Riel, président, conseiller district de Deschênes (n° 3)
Mme Mireille Apollon, conseillère district de l'Orée du Parc (n° 6)
M. Alain Breton, CFER Outaouais
Mme Nicole Champagne, conseillère, district de Limbour (n° 9)
M. Luc Desroches, citoyen
M. Guy Latreille, citoyen
M. Jacques Paulhus, citoyen
Mme Diane Vermette, Groupe d'Action Équiterre

Absents

M. Daniel Dezainde, citoyen
Mme Vanessa Normand, Vivre en ville

Secrétaire

Mme Catherine Lorient, chargée de projets - PGMR

Ressources internes

M. Daniel Faubert, chef de la division de la planification du territoire
Mme Iblis Le Guen, coordonnatrice – politique environnementale

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRETÉAIRE

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**



93^e séance – jeudi le 13 janvier 2011

Salle des comités, 2^e étage – 18h
Maison du citoyen 25 rue Laurier



1 Mot de bienvenue

M. Riel souhaite la bienvenue et la bonne année à tous en cette première rencontre après les vacances des fêtes.

2 Constatation des présences et ouverture de la réunion

M. Riel constate les présences et la réunion débute à 18h05.

3 Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour suivant est accepté et deux points sont ajoutés à Varia :

1. Mot de bienvenue
2. Constatation des présences et ouverture de la réunion
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Approbation et signature du procès verbal de la séance du 2 décembre 2010 – document 1
5. Suivi du procès verbal de la séance du 2 décembre 2010 – document 1
6. Date de la prochaine assemblée : 3 février 2011
7. Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :
 - a. Leadership de la Ville :
 - i. Présentation : Réhabilitation du Ruisseau Moore – Association des résidents des jardins Tachés
 - b. Développement durable :
 - i. Adoption de calendrier de travail de la CCEDD pour l'année 2011
 - c. Sensibilisation :
 - i. Participation de la Ville aux événements et aux journées de sensibilisation – document 3
8. Période de questions citoyennes
9. Varia
 - a. Problèmes reliés à la collecte des matières compostables et aux bacs bruns
 - b. Développement durable et centre multifonctionnel
10. Levée de l'assemblée

4 Approbation et signature du procès verbal de la séance du 2 décembre 2010

Le procès-verbal est approuvé et signé par Monsieur Riel.

5 Suivi du procès verbal de la séance du 2 décembre 2010

Il est réitéré, suite à une question d'un membre, que l'équipe de la révision du schéma d'aménagement fera une présentation à la CCEDD en avril prochain, avant les consultations publiques prévues à ce sujet. Les dates exactes seront confirmées par le président afin que la présentation soit inscrite au calendrier le plus tôt possible.

6 Date de la prochaine assemblée : 3 février 2011

La prochaine assemblée se tiendra le 3 février 2011 et plusieurs points de suivi y seront présentés.

7 Sujets à traiter selon les 4 grandes orientations de la politique environnementale :

a. *Leadership de la Ville :*

i. . Présentation : Réhabilitation du Ruisseau Moore – Association des résidents des Jardins Tachés

Madame Valérie-Anne Bachand, ancien membre de la CCEDD et représentante de l'Association des résidents des Jardins Tachés (ARJT), présente le rapport de l'étude de caractérisation du milieu pour le Ruisseau Moore. Cette étude a été réalisée par le Regroupement pour la protection de l'environnement des lacs et des cours d'eau (RAPPEL) avec le soutien financier du Fonds vert de la Ville de Gatineau, qui avait été octroyé à l'association en 2008.

Cette étude se voulait la phase I d'un projet de réhabilitation du ruisseau Moore, qui visait à réhabiliter les portions de rive déjà abîmées, prévenir l'érosion des autres sections et limiter l'ensemble des sources de pollutions identifiées. La caractérisation du ruisseau Moore a permis de mettre en lumière plusieurs problèmes importants, et ce, tant au niveau de la qualité de l'eau du ruisseau que de l'érosion de ses berges.

Le ruisseau Moore s'est révélé fragile et le développement résidentiel surtout dans le Plateau, a beaucoup d'impacts sur le ruisseau. L'ARJT demande donc à la Ville de Gatineau d'accepter le rapport mais aussi d'entreprendre les études supplémentaires qui serviront à éventuellement réhabiliter le ruisseau. Il est réitéré que la Ville puisse se doter de moyens pour arriver à diminuer les impacts des développements résidentiels sur le ruisseau. Par exemple, une étude hydromorphologique serait nécessaire pour planifier la réhabilitation ainsi que la construction de ponceaux, un nettoyage des berges, etc. Ces mesures étant trop importantes, de telles actions ne pourraient être entreprises par une association de quartier.

Les membres sont très reconnaissants que l'ARJT ait été l'initiatrice de cette étude et souhaite que des actions soient entreprises rapidement afin d'éviter que l'état du ruisseau ne se dégrade encore plus dans un avenir rapproché.

La CCEDD veut recommander à la Ville d'entreprendre les actions nécessaires afin qu'une phase II soit entreprise et que le ruisseau soit réhabilité ensuite. Cependant, l'étude présentée de la phase I sera utile lors de la révision du schéma d'aménagement et pourra être déposée comme mémoire à ce moment.

Le président demande au service de l'environnement de déposer le rapport de l'étude au comité consultatif d'urbanisme, aux directions concernées à la Ville, ainsi qu'au conseil municipal. L'étude et une possible recommandation seront discutées à nouveau dans le suivi du procès-verbal de la prochaine rencontre de la CCEDD.

b. *Développement durable :*

i. Adoption de calendrier de travail de la CCEDD pour l'année 2011

Le calendrier de travail 2011 est proposé aux membres et une discussion sur une possible rencontre préalable à la séance du 7 avril 2011 s'en suit. Plusieurs membres réitèrent leur désir de s'insérer dans le processus de consultation du schéma d'aménagement le plus tôt possible, en amont des consultations publiques prévues. Il est suggéré d'organiser une rencontre préalable des membres de la commission avec le comité de révision du schéma d'aménagement afin de discuter des enjeux et du processus de consultation des commissions et du public.

M. Riel souhaite rencontrer les Services de l'environnement et de l'urbanisme et du développement durable afin de discuter du format de cette rencontre et de pouvoir le présenter à la prochaine séance de la CCEDD en février prochain.

Au sujet des consultations publiques sur le Plan d'action pour la réduction des GES et le Plan de gestion des arbres et des boisés, des réunions supplémentaires de la CCEDD pourraient être ajoutées au calendrier de travail afin que les membres aient suffisamment de temps pour s'approprier les enjeux.

Aussi, puisque la séance de mars du calendrier 2011 aurait lieu durant la semaine de relâche et que plusieurs membres seront absents, il est convenu de repousser la séance du mois de mars au 10 mars 2011.

c. *Sensibilisation :*

- i. Participation de la Ville aux événements et aux journées de sensibilisation

R-CCEDD-2011-01-13/01

Il est proposé par Monsieur Jacques Paulhus et appuyé par Monsieur Luc Desroches

Que cette Commission recommande au Conseil d'accepter de participer à différents événements au cours de l'année 2011 et d'inviter les employés, les citoyens et les entreprises œuvrant sur le territoire de la Ville de Gatineau à relever ces défis en y participant en grand nombre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 Période de questions citoyennes

Quelques citoyens sont présents mais aucune question n'est posée aux membres de la Commission.

9 Varia

a. *Problèmes reliés à la collecte des matières compostables et aux bacs bruns*

Madame Apollon décrit le volume et la nature des plaintes qu'elle reçoit des citoyens de son district à propos des bacs bruns et de leur vidange par les éboueurs. M. Riel rétorque qu'il n'a pas reçu ce type de plaintes de la part des citoyens de son district et qu'un guide de bonnes pratiques sur la gestion des matières compostables sera rédigé. Le contenu sera rendu accessible, avec l'aide du service des communications, aux élus et aux citoyens et mis en ligne dans le site web de la Ville.

M. Riel renforce le fait que dans l'ensemble, puisque les changements de collectes et l'entrée en vigueur du nouveau règlement relatif à la gestion des matières résiduelles demandent des changements dans les habitudes des citoyens vis-à-vis leurs poubelles, la transition se fait, malgré tout, très bien. De plus, il est certain que nous ne reviendrons pas en arrière, et que nous devons au contraire outiller les citoyens pour une meilleure gestion de leurs matières résiduelles, en prévision de l'été et des grandes chaleurs.

b. *Développement durable et centre multifonctionnel*

Un membre propose que le projet de centre multifonctionnel de Gatineau soit discuté et analysé sous un angle d'implantation dans un possible écoquartier, et que la CCEDD aie la possibilité contribuer à cette analyse. M. Riel répond qu'il aimerait réfléchir à cette proposition et en discuter au point de suivi lors de la prochaine séance de la CCEDD en février. De plus il précise que la demande à la CCEDD de s'impliquer dans un dossier doit toujours être faite par la Conseil municipal.

10 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée, proposée par Mme Diane Vermette et appuyée par Monsieur Guy Latreille, est faite à 19h55.

* Document ci-joint

** Document déposé séance tenante